



VOTRE PARTENAIRE VOUS PROPOSE UNE GAMME COMPLÈTE DE FORMATION EN RADIOPROTECTION...

## — POUR QUI ? —



Toutes les personnes susceptibles de travailler et/ou d'intervenir à proximité d'une source radioactive.

## — POURQUOI ? —

Le code du travail impose, selon l'article R.4453-4, «aux travailleurs susceptibles d'intervenir à proximité d'une source radioactive de bénéficier d'une formation organisée par le chef d'établissement».

## — DURÉE —



3 heures de formation  
Une attestation de stage est délivrée à chaque participant, à la fin de la formation.



## — CONDITIONS —

- Nombre de participants :  
6 stagiaires maximum
- Pré-requis :  
Aucun

## — OBJECTIFS —



- Sensibiliser les salariés aux rayonnements ionisants
- Doter les personnes formées des principes essentiels de protection

## — COMMENT ? —



- Exposés, étude de cas
- Évaluation formative sous forme de QCM
- Échanges questions/réponses
- Documents pédagogiques remis aux stagiaires



### MODULE THÉORIQUE

- Rayonnements ionisants artificiels et naturels
- Risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants
- Effets sur l'organisme
- Procédures générales de radioprotection



### MODULE PRATIQUE

- Objets potentiellement radioactifs dans les déchets
- Utilisation de l'équipement de contrôle (fixe et portatif)
- Attitude à avoir en cas de situation anormale

# @m2c

TECHNOPÔLE DE L'ARBOIS  
AVENUE LOUIS PHILIBERT  
13100 AIX-EN-PROVENCE

ZI LA CHAPELETTE  
RUE PIERRE GILLES DE GENNES  
80200 PERONNE

T. +33 (0)9 81 63 54 87

F. +33 (0)4 42 58 54 87

c o n t a c t @ a m 2 c . f r

W W W . A M 2 C . F R



AIX-EN-PROVENCE

SARL au capital de 47 500€  
RCS : B 489 419 788 Aix-en-Provence  
SIREN : 489 419 788

